

**Procès-verbal de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
Du 27 septembre 2016**

Présidence	M. Gallay, Président
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Schwarzentrub – M. Hauser
CODIR	4 Présents M. Barras, président – Mme Faraut-Linares – M. Blumenstein – M. Garner
	1 excusé M. Mühlemann

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès verbal de la séance du 26 avril 2016
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Commission pour préavis futurs – élection de 5 membres
8. Préavis n° 01-2016 – Autorisation générale de plaider accordée au comité de direction
9. Préavis n° 02-2016 – Fixation du plafond d'endettement de l'association
10. Préavis n° 03-2016 – Compétence du comité de direction en matière de dépenses hors budget
11. Préavis n° 04-2016 – Budget 2017
12. Préavis n° 05-2016 – Rétribution du conseil intercommunal, du comité de direction et de la commission de gestion et finances pour la législature 2016-2021
13. Communication du Commandant Corthésy
14. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 20H00.

2) Contrôle des présences

Communes présentes : 18 communes

Le quorum est atteint avec 54 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal

M. Esselborne François – M. Toth Attila – M. Uldry Claude – M. Nicole Patrick –
M. Muller Valentin – M. Gafner Dominique (CODIR)

4) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté par 54 voix

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 26 avril 2016

Le procès-verbal est accepté par 37 voix et 17 voix abstention

6) Communication des membres du Comité de Direction

M. Barras : annonce que le comité est serein et content et qu'il n'y aura aucune demande d'augmentation.

M. Richard : à la demande de M. Barras, M. Richard annonce que la caserne de Genolier est terminée et que les véhicules sont dans les locaux depuis le début du mois de septembre 2016.

7) Commission pour préavis futurs – élection de 5 membres

Le Président présente la carte du SDIS Nyon-Dôle pour nommer les 5 membres de la commission.

Sont élus :

M. Esselborne François, DPS St.-Cergue

M. Sonney Jean-Marie, DAP Bonmont

M. Widmer Jean-Pierre, DAP Bonmont

M. Mottaz Michel, DPS Nyon

M. Richard Georges, DPS Genolier

8) Préavis n° 01-2016 – Autorisation générale de plaider accordée au comité de direction

Monsieur Failletaz, président de la commission de gestion et finances et rapporteur donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Ouï le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'accorder une autorisation générale de plaider au comité de direction de l'association Intercommunale SDIS Nyon-Dôle, pour la législature 21016-2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité avec 54 voix

9) Préavis n° 02-2016 – Fixation du plafond d'endettement de l'association

Monsieur Failletaz, président de la commission de gestion et finances et rapporteur donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

M. Sonney : demande à connaître les projets qui justifient les 2 millions.

M. Barras : informe que le montant de l'ancienne législature a été repris par continuité et annonce que toutes dépenses feront l'objet d'un préavis.

La parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Ouï le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **De fixer le plafond d'endettement de l'association à CHF 2'000'000.- pour la législature de 2016-2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité avec 54 voix

10) Préavis n° 03-2016 – Compétence du comité de direction en matière de dépenses hors budget

Monsieur Failletaz, président de la commission de gestion et finances et rapporteur donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

M. Barras informe que tous les montants seront annoncés en séance et que ce montant de CHF 50'000.- est usuel. Il précise que le CODIR doit pouvoir réagir rapidement en cas de réparation urgente. Pour information un montant de CHF 14'000.- a été dépensé pour l'achat de mobilier pour la nouvelle caserne de Genolier.

La Parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Oùï le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'accorder une autorisation de dépenser jusqu'à CHF 50'000.- par cas en-dehors du cadre budgétaire au comité de direction de l'association SDIS Nyon-Dôle, pour la législature de 2016-2021 et jusqu'à la fin de l'année 2021.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité avec 54 voix

11) Préavis n° 04-2016 – Budget 2017

Monsieur Failletaz, président de la commission de gestion et finances et rapporteur donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

La Parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Oùï le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver le budget 2017 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.**
Ainsi adopté par le Comité de direction de l'association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance du 05 juillet 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal

Résultat du vote : accepté à l'unanimité avec 54 voix

12) Préavis n° 05-2016 – Rétribution du Conseil intercommunal, du Comité de direction et de la Commission de gestion et finances pour la législature 2016-2021

Monsieur Dugon, rapporteur de la commission de gestion et finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal d'adoption du préavis tel que présenté.

M. Richard : relève que la commission pour préavis futurs ne fait pas partie des rétributions.

M. Barras : annonce que les membres de la commission pour préavis futurs seront rétribués selon le même barème que les autres commissions.

La Parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Où le rapport de la Commission de gestion et finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour le Conseil Intercommunal décide :

- **D'accorder, jusqu'à la fin de la législature, les montants de jetons de présence suivant :**

Conseil intercommunal	50.- par séance
Président du Conseil intercommunal	600.- par année
Secrétaire du Conseil intercommunal	800.- par année
Comité de direction	80.- par séance
Président du Codir	1200.- par année
Secrétaire du Codir	3'000.- par année
Commission de gestion et finances	50.- par séance
Auteur du rapport	100.- par rapport

Résultat du vote : accepté à l'unanimité par 54 voix

13) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

Rapport d'activité actuel au 25 septembre 2016

341 interventions entre le 1^{er} janvier 2016 et le 25 septembre 2016

Le recrutement cantonal aura lieu le 03 novembre 2016.

Dates des rapports annuels

13 janvier 2017 - DPS St.-Cergue

14 janvier 2017 - DPS Nyon

20 janvier 2017 – DAP Bonmont

21 janvier 2017 – DPS Genolier

26 janvier 2017 – SDIS Nyon-Dôle à Nyon

Présentation du nouveau site internet www.sdis-nyon-dole.ch

14) Divers et propositions individuelles

M. Barras : remercie au nom du Codir le conseil intercommunal pour l'acceptation de tous les préavis présentés ce soir.

M. Baumgartner : demande que le budget soit présenté sous un format plus lisible.

Le Président lève la séance à 20H50.

La séance du conseil intercommunale est suivie d'un apéritif dînatoire.

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal
aura lieu le mercredi 26 avril 2017 à 20H00 à la caserne.**

Le Président
D. Gallay



La Secrétaire
G. Boulénaz